33 chemin Abadie
31100 TOULOUSE
☏ 05.61.72.47.01
✉ Contact@ab2s-securite.fr

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Date : Le 7 novembre 2025
Lieu : Siège social de la société, sis 33 chemin Abadie, 31100 TOULOUSE

I. Présidence de séance

Monsieur Sidi Ahmed ABBASSA, né le 27 août 1973 à Mostaganem (Algérie), de nationalité française, associé unique et Président de la société AB2S SÉCURITÉ, Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital social de 8 000,00 euros, immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 807 479 910, préside la séance.
Il constate que l'Assemblée Générale Extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

II. Ordre du jour

Nomination d'un Directeur Général.
Pouvoirs pour formalités.

III. Nomination d'un Directeur Général

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'il est nécessaire de nommer un Directeur Général afin d'assurer la direction opérationnelle et le bon fonctionnement de la société.
Après en avoir délibéré, l'Associé Unique décide de nommer en qualité de Directeur Général de la société :

Monsieur Abdelhafid AYOUAZ,

33 chemin Abadie
31100 TOULOUSE
☏ 05.61.72.47.01
Contact@ab2s-securite.fr

Né le 21 décembre 1995 à Ténès (Algérie),
De nationalité algérienne,
Demeurant au 2 rue Jeanne Lanvin, 31300 Toulouse.
À compter du 7 novembre 2025, et pour une durée illimitée, sauf décision contraire ultérieure de l'Associé Unique.
Monsieur Abdelhafid AYOUAZ accepte la fonction qui lui est confiée et déclare n'être frappé d'aucune interdiction, incapacité ou incompatibilité prévue par les lois et règlements en vigueur pour exercer ce mandat.
Ce poste, resté vacant depuis le 12 juin 2025 à la suite de la fin du mandat de Monsieur Abdelhafid AYOUAZ, intervenue en raison du non-renouvellement de son agrément de dirigeant, est de nouveau pourvu ce jour par la nomination de Monsieur Abdelhafid AYOUAZ, faisant suite à l'obtention de son nouvel agrément de dirigeant.

IV. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt.

V. Clôture de la séance

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30.

Fait à Toulouse, le 7 novembre 2025
En un original.
L'ASSOCIÉ UNIQUE ET PRÉSIDENT
Monsieur Sidi Ahmed ABBASSA

AB2S
33, chemin Abadie - 31100 TOULOUSE
Tél: 05.61.72.47.01 / contact@ab2s-securite.fr
Siret: 807 479 910 00034
L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.